

Index AI : PRE01/425/2012
07 September 2012

Italie. Le naufrage près de Lampedusa rappelle tragiquement l'incapacité de l'UE à protéger les migrants en danger

Le naufrage d'un bateau transportant des migrants vers l'île de Lampedusa, au sud de l'Italie, illustre de manière criante la nécessité pour les gouvernements de l'Union européenne (UE) de redoubler d'efforts afin de porter secours et d'aider les personnes démunies qui arrivent sur leurs rivages, a déclaré Amnesty International.

L'embarcation a coulé en mer Méditerranée vendredi 7 septembre à l'aube ; si les autorités italiennes et celles de l'OTAN ont sauvé plus de 50 personnes, on recense au moins un mort et des dizaines de disparus.

En 2011, pas moins de 1 500 personnes ont perdu la vie en tentant de gagner l'Europe, notamment via Lampedusa – l'une des principales portes d'entrée vers le continent située à 80 kilomètres au nord de la Tunisie – dans le cadre du flux massif de demandeurs d'asile et de migrants en provenance d'Afrique du Nord notamment.

« Une nouvelle fois, les eaux qui entourent la petite île italienne de Lampedusa ont été le théâtre d'une tragédie, rappelant que le nombre de personnes qui meurent aux portes de l'Europe continue d'augmenter, a déploré Nicolas Beger, directeur du bureau européen d'Amnesty International.

« L'UE manque à ses obligations envers ces migrants. Les États européens doivent prendre des mesures concertées afin de réduire le nombre de décès en mer, en renforçant la capacité et la coordination des opérations de recherche et de sauvetage.

« Certes, le nombre de migrants arrivant à Lampedusa décline, après avoir battu des records au moment des soulèvements qui ont secoué l'Afrique du Nord en 2011. Cependant, ce dernier naufrage montre que les autorités doivent rester vigilantes et se tenir prêtes à aider de grands groupes de personnes, embarquées à bord de frêles embarcations transportant bien souvent trop de passagers – parmi eux sans doute de nombreux demandeurs d'asile et réfugiés.

Jeudi 6 septembre, au large de la côte ouest de la Turquie, plus de 50 migrants, dont la moitié était des enfants, auraient coulé, après que leur embarcation a chaviré. Parmi les passagers, 45 ont réussi à rejoindre la côte à la nage, d'après des sources officielles. Il s'agirait d'Irakiens, de Syriens et de Palestiniens qui tentaient de gagner l'Europe.

En 2011, plusieurs tragédies impliquant des embarcations de migrants qui se dirigeaient vers des pays européens via Lampedusa ont fait l'objet d'enquêtes internationales menées sur la réponse apportée par les autorités italiennes notamment.

Au mois de mars, l'Assemblée parlementaire du Conseil de l'Europe (APCE) a publié les conclusions d'une enquête sur des événements qui se sont déroulés une année auparavant : un bateau en détresse avait

dérivé en mer Méditerranée pendant deux semaines. Sur 72 passagers, dont deux bébés et des migrants originaires du Soudan, du Nigeria, du Ghana, d'Érythrée et d'Éthiopie, seuls neuf ont survécu.

Selon l'enquête de l'APCE, une « longue liste de défaillances » de la part des autorités libyennes, maltaises, italiennes et de l'OTAN a contribué à cette tragédie.

Dans d'autres cas, les personnes qui avaient besoin d'être secourues se sont retrouvées victimes d'opérations de refoulement, en violation de leurs droits fondamentaux. Beaucoup ont été renvoyées vers un avenir plus qu'incertain dans des pays comme la Libye, sous l'ancien régime du colonel Mouammar Kadhafi ; or, il était notoire qu'en Libye les migrants étaient placés en détention et torturés.

En avril 2012, le gouvernement italien a signé un accord avec les nouvelles autorités libyennes visant à poursuivre la coopération en matière de lutte contre l'arrivée de migrants partis de ce pays d'Afrique du Nord. Force est de constater que la Libye n'est toujours pas un pays sûr pour les migrants, surtout s'ils ont originaires d'Afrique subsaharienne.

Au mois de juillet, des militants venus de 20 pays se sont rassemblés à Lampedusa pour dénoncer la souffrance des milliers de migrants qui arrivent sur l'île, dans des bateaux surpeuplés.

Ils se sont joints à certains habitants de l'île, qui en compte 6 000, pour demander aux autorités européennes de modifier la politique migratoire de l'Europe et de faire davantage pour accueillir et aider les migrants, au lieu d'utiliser les ressources pour les empêcher d'y entrer et les renvoyer vers un avenir incertain, au risque qu'ils voient leurs droits humains bafoués.

« Nous continuons de demander à tous les États européens de respecter et de protéger les droits humains des migrants, des réfugiés et des demandeurs d'asile, tant à l'intérieur de l'Europe qu'à ses frontières », a conclu Nicolas Beger.

Lancée courant 2012, la campagne d'Amnesty International « Lorsqu'on n'existe pas » vise à renforcer la protection des droits fondamentaux des migrants, des réfugiés et des demandeurs d'asile en Europe.